

## Modes de structuration en conversation

Dans cet article nous partirons de l'hypothèse que l'on peut voir à l'œuvre dans la conversation différents modes de structuration.

Dans un premier temps nous aimerions montrer les intérêts d'une telle hypothèse pour l'intégration et l'articulation en un modèle de différents travaux sur la conversation. Dans un second temps, nous mettrons en évidence la genèse de cette hypothèse des différents modes de structuration de la conversation et dans un troisième temps nous présenterons un mode de structuration proprement syntaxique. Par ailleurs, l'ensemble de ce travail s'inscrit dans une démarche plus vaste: les résultats auxquels nous parviendrons ici devraient ultérieurement être formulés sous l'angle théorique de l'intégration des différents modes de structuration en un modèle conversationnel.

### *1. Intérêt de l'hypothèse des modes de structuration en conversation*

Beaucoup d'études sur la conversation – et nous pensons ici surtout à toutes les études menées autour et à partir du modèle présenté dans ROULET (1981) et dans ROULET et al. (1985) – ont tendance à considérer que tous les phénomènes conversationnels qui sont en l'état actuel descriptibles relèvent du seul mode hiérarchique et fonctionnel. On retrouve, dans un certain sens, cette conception unidimensionnelle de la conversation dans les études d'inspiration ethnométhodologique qui ne considèrent comme pertinents descriptivement que les phénomènes d'alternance des tours de parole ou ceux de gestion des thèmes. Nous proposons pour notre part une vision pluridimensionnelle de la conversation que nous inscrivons dans la ligne esquissée par RUBATTEL (1990) et ROULET (1991) d'une approche modulaire de la description conversationnelle.

Pour nous, le caractère pluridimensionnel de toute conversation doit s'appréhender à travers la mise en évidence, puis la description, d'un certain nombre de modes de structuration de la conversation. Par mode de structuration nous désignons un principe autour duquel se perçoit une certaine organisation. Nous considérerons ainsi qu'il y a un principe hiérarchique à l'œuvre dans la conversation, principe qui laisse apparaître une organisation en constituants d'au moins deux rangs différents, les constituants de rang n-1 se résolvant dans les constituants de rang n. Ce que nous dit l'hypothèse de la pluri-dimensionnalité est que ce mode de structuration hiérarchique va s'articuler à d'autres modes de structuration à l'œuvre eux

aussi dans la conversation. L'intérêt d'une telle hypothèse est qu'elle va nous permettre d'intégrer bon nombre de recherches sur la conversation de provenances théoriques différentes: en effet dans une telle hypothèse aucune trace de régularités qu'elle soit strictement linguistique ou plus largement interactionnelle ne sera exclue, à charge de parvenir un jour à articuler l'ensemble de toutes les régularités observées en un modèle conversationnel.

Une orientation possible de recherche serait alors l'inventaire des différents modes de structuration. Nous renvoyons pour un premier tour d'horizon à ROULET (1991). Pour notre part, nous aimerions ici nous contenter d'examiner un mode de structuration souvent négligé, le mode de structuration syntaxique.

## 2. Modèle hiérarchique et fonctionnel et mode de structuration

Mais auparavant nous envisagerons le modèle hiérarchique et fonctionnel développé à Genève par E. Roulet et son équipe qu'on trouvera présenté notamment dans ROULET et al. (1985) sous l'angle de la description d'un mode de structuration, le mode de structuration hiérarchique.

Ce modèle – appelé parfois *de Genève* – est sous-tendu par trois types d'hypothèses:

a) des hypothèses sur l'existence d'un certain nombre de constituants, c'est-à-dire d'unités de taille et de nature différente; en fait au départ trois unités: l'acte de langage, l'intervention (qui est l'unité qui se rapproche du tour de parole bien qu'elle en diffère de par sa nature fonctionnelle) et l'échange (qui est l'unité qui se rapproche de la paire adjacente bien que, encore une fois elle en diffère);

b) des hypothèses sur l'articulation de ces unités en unités plus grandes (voir le principe de composition et la notion de rang en syntaxe);

Ces deux premiers types concernent l'aspect hiérarchique. On remarquera néanmoins, pour être exhaustif et bien que cela ne soit pas notre problème ici, que ce modèle intègre en fait déjà deux modes de structuration le hiérarchique et le fonctionnel. Ainsi, pour l'aspect fonctionnel il faut accepter aussi:

c) des hypothèses sur l'existence de relations fonctionnelles entre ces unités. Ces relations fonctionnelles prennent la forme «être une explication pour» ou «être un argument pour», etc.

En outre, le modèle articule sa partie hiérarchique et sa partie fonctionnelle grâce à l'hypothèse que l'intégration des constituants se fait par l'intermédiaire de leur statut fonctionnel, c'est-à-dire que c'est le fait, par exem-

ple, que telle ou telle unité «est une explication pour» ou «est un contre-argument à» qui lui assigne un statut subordonné.

Dans ce modèle donc, le constituant qui correspondrait d'une certaine manière, au tour de parole est l'intervention. Il y a de nombreuses différences entre tour de parole et intervention mais nous n'insisterons que sur une différence qui sera centrale dans cet article: l'intervention est un constituant qui peut intégrer par subordination successive un ou des constituants de même rang, c'est-à-dire une ou des interventions. Ainsi dans une structure dialogale, une intervention produite par un locuteur X peut être intégrée avec une intervention produite par un locuteur Y en une nouvelle intervention qui pourrait à son tour être intégrée ou intégrer la nouvelle intervention de X ou celle d'un troisième locuteur. Ce type de structuration hiérarchique correspond dans le modèle à la configuration monologique et dialogale, monologique puisque la structuration se fait par interventions et dialogale puisque – dans le cas susmentionné – nous avons «plus d'un» locuteur.

L'exemple suivant illustre ce cas de figure: tiré d'une émission de radio, il met en scène quatre locuteurs (J, N, P et B). Le modèle nous permet de mettre en évidence le caractère très structuré hiérarchiquement de cet extrait: une assertion de J est suivie d'une question et de sa réponse, la réponse entraînant à son tour une nouvelle question et sa réponse. L'hypothèse de la structuration hiérarchique permet de considérer que l'exemple forme en dernier ressort une intervention (produite par 4 locuteurs) dont l'assertion principale est *je trouve qu'on est un peu fou* qui subordonne en deux temps les deux questions et leurs réponses. C'est à cette assertion principale que la suite va venir s'articuler, en fait une intervention de B: *ouais c'est épouvantable d'avoir fait ça*<sup>1</sup>.

### Exemple 1<sup>2</sup>

J            je trouve qu'on est un peu fou ..  
N                            [pourquoi +

1 Avec cette intervention de B, l'exemple devient dialogique: mais c'est l'ensemble de ce qui précède cette intervention – que nous ne citons que pour l'intelligibilité de l'exemple – qui nous intéresse. C'est pourquoi nous parlons de configuration monologique-dialogale.

#### 2 Conventions de transcription

[aaaa] indique un chevauchement ponctuel

[aaaa indique le début d'un chevauchement. Sans fermeture de crochet (]), les tours de parole se déroulent en même temps jusqu'à la fin de l'un d'eux

[ ] indique l'endroit d'un chevauchement ponctuel dont le contenu est indiqué à la ligne en-dessous

aaa+ indique une intonation montante

aaa: indique un allongement

X indique un mot non compris.

- P [pourquoi+  
 J parce que – de mettre dans le même studio  
 euh les les deux plus grands one euh  
 showman de Suisse c'est [X]
- B [à savoir+]  
 J à savoir B et P  
 B ouais c'est épouvantable d'avoir fait ça  
 Cinq sur Cinq, RSR 1, 8-14.

Cette configuration monologique-dialogale qui se résume en fait à une combinatoire entre interventions permet de faire apparaître des «maxi-interventions», c'est-à-dire des «morceaux» de texte conversationnel. Cette notion de *texte conversationnel* (JEANNERET 1991) permet de mettre en évidence le fait qu'il peut y avoir entre tours de parole une certaine solidarité permettant d'identifier, d'isoler des séquences formant une unité. Un texte conversationnel est une unité de la conversation qui se définit par un certain type de solidarité entre tours de parole. A travers des analyses faites au moyen du modèle de Genève, nous trouverons des textes conversationnels formés d'interventions et structurés hiérarchiquement comme l'exemple 1. Mais nous pensons mettre en évidence – grâce à d'autres analyses – d'autres modes de structuration formant d'autres textes conversationnels dans la même conversation. Ainsi, bien que notre hypothèse des modes de structuration se soit construite à travers le modèle hiérarchique et fonctionnel, sa pertinence, à travers les notions de solidarité entre tours de parole, autrement dit de texte conversationnel, dépasse un modèle d'analyse proprement dit.

L'étape ultérieure de cette recherche consistera en un inventaire des différents modes de structuration. Nous allons dans cet article nous limiter à mettre en évidence un autre mode de structuration conversationnel, le mode syntaxique.

### 3. Mode de structuration syntaxique

L'idée qu'il puisse y avoir solidarité entre tours de parole n'est pas nouvelle et remonte en fait à la notion de paire adjacente proposée par SCHEGLOFF (1968). Plus largement, l'ensemble de ce que BACHMANN, SIMONIN et LINDENFELD (1981: 144) désignent par *mécanisme d'interdépendance* relève de solidarités entre tours de parole. Mais, peut-être à la suite de SCHEGLOFF qui a proposé cette notion en examinant des ouvertures de conversations téléphoniques, on a mis l'accent sur les solidarités du type appel-réponse,

question-réponse. En effet, on a accordé trop de place à cette structure canonique question-réponse et plus largement à la structure «un coup dans un sens, un coup dans l'autre». Il ne fait aucun doute qu'il y a là un mode de structuration important en conversation: on semble néanmoins avoir eu tendance dans les analyses conversationnelles, et c'est un fait avéré dans celles qui se réclament du modèle hiérarchique et fonctionnel, à attacher systématiquement toute conversation à cette configuration dialogique. Or, ce faisant on a tendance à ramener à un mode de structuration linéaire du type question-réponse des textes conversationnels qui relève manifestement d'un autre mode de structuration. Ainsi, par exemple:

#### Exemple 2

- V. toutes les actions que vous avez faites – pour les animaux étaient-elles par – pour votre métier +  
 M. ou en avez-vous un autre précis euh: +  
 «Le petit lynx», 215-218

#### Exemple 3

- Maria ça c'est intéressant pourquoi les enfin ce n'est pas les les Français ou ou les Suisses n'ont pas besoin d'apprendre le polonais par exemple mais ils disent sans savoir très bien ce que c'est que c'est très difficile pour eux pourtant euh...  
 Adeline il n'y a pas de raisons que ce soit plus difficile  
 Maria pour des Français [ ]  
 Adeline [absolument]  
 Maria que le français [pour les Polonais (rires)]  
 Adeline [pour les Polonais ça c'est sûr qu'il y a absolument aucune raison (rires)]  
 conversation exolingue, Maria (NN) et Adeline (N)

On se trouve là devant des formulations conjointes de segments conversationnels plus ou moins longs dont il apparaît assez clairement que le mode de structuration n'est ni hiérarchique au sens de l'exemple 1 ni linéaire sur le mode rappelant de près ou de loin la paire question-réponse. Nous avons appelé *co-énonciation* (BEGUIN-JEANNERET 1988) ce phénomène de co-construction de segments conversationnels. La co-énonciation est donc la construction à plusieurs locuteurs d'une unité conversationnelle qu'on peut appeler *tour de parole* même si l'idée de tour de parole construit à plusieurs

paraît contradictoire avec la définition des ethnométhodologues<sup>3</sup>. Nous dirons plutôt pour notre part que la co-énonciation détermine certains types de solidarité entre tours de parole qui donnent naissance à des textes conversationnels (qui peuvent être minimum quand ils ne comprennent que deux tours).

A l'origine la notion de co-énonciation devait pouvoir, à notre point de vue, s'exprimer au sein du modèle hiérarchique et fonctionnel et c'est ainsi que nous avons tenté de ramener ces solidarités entre interventions de locuteurs différents à des phénomènes hiérarchiques (JEANNERET 1991). Néanmoins il nous est apparu que dans certains cas, et notamment dans les exemples 2 et 3, la relation d'interdépendance qui se manifeste entre les deux tours de parole se définit par le fait que le segment produit par l'«autre locuteur» est la suite du segment produit par le premier locuteur. Ainsi l'exemple 2 paraît correspondre exactement à ce que décrivait GOFFMAN (1987: 30): la construction à deux d'une question. Il s'agit d'une interview. L'interviewé répond juste après: *non c'était dans disons pas mon métier disons mon activité* (...), il semble donc prendre en compte la partie formulée par M. (ce qui permettrait d'affirmer que cette seconde partie n'est pas supprimable et donc qu'elle ne peut pas être subordonnée, selon les critères du modèle de Genève). L'exemple 3, bien que plus complexe, fonctionne largement sur le même schéma: les trois premiers tours de parole sont la suite les uns des autres: (Maria) *ils [Les Français ou les Suisses] disent sans savoir très bien ce que c'est que c'est très difficile pour eux pourtant euh...* (Adeline) *il n'y a pas de raisons que ce soit plus difficile* (Maria) *pour des Français* (Adeline en même temps) *absolument* (Maria) *que le français* Maria et Adeline ensemble *pour les Polonais*. Nous avons avec cet exemple 3 un texte conversationnel composé de trois tours de parole qui sont la suite les uns des autres. Puis, à partir du quatrième tour, dès le *absolument* d'Adeline, les locutrices commencent à parler vraiment ensemble. Ce phénomène de chevauchement est à interpréter comme une production en chœur. En effet, les interlocutrices sont «sur la même longueur d'ondes», il n'y a aucun trou et les enchaînements sont, à l'oreille, tout à fait naturels. Dans cet exemple 3 on voit ainsi une sorte de parcours vers une toujours plus grande complicité des interlocutrices qui semblent mettre

3 Notons néanmoins que LERNER (1991) se propose d'étudier le phénomène de la construction composée d'un tour de parole (compound turn-constructional unit). Partant de l'observation que certains interlocuteurs dans une conversation peuvent commencer à parler à un moment où il n'y a pas de place transitionnelle, il montre qu'un interlocuteur peut commencer à parler dans le cours d'un tour de parole qui est alors composé de deux parties.

en route une dynamique de la co-construction s'accroissant au fur et à mesure pour se terminer par une production en chœur et des rires<sup>4</sup>.

Nous parlerons d'enchaînement par *complétion* entre deux (exemple 2) ou plus de deux (exemple 3) tours de parole pour désigner les textes conversationnels qui se forment par articulation d'une série de tours qui sont la suite les uns des autres. Quel est alors le mode de structuration du texte conversationnel qui relève d'un enchaînement par complétion? Autrement dit: quel est le type de structuration qui se manifeste à travers cette succession de tours qui se parachèvent? Quelques exemples supplémentaires permettront d'avancer une réponse:

#### Exemple 4

- A quand par exemple le le mec il est bien sapé et quand il achète des trucs voilà quand on le regarde et qu'on a pas d'argent ça fait c'est-à-dire euh (pause) quand on le voit comme ça euh on a vraiment envie de le (pause) racketter quoi c'est-à-dire euh
- B lui voler ses affaires parce que nous on veut les mêmes  
Envoyé spécial, 13/2/1992

#### Exemple 5

- J Personne, pourtant, ne peut nier le ralentissement économique. Les syndicats ne font-ils pas preuve de trop de rigidité envers certaines branches qui sont véritablement prises à la gorge?
- C. B. Le système n'est pas du tout aussi rigide...
- M. B. ... que le discours (rires)  
L'Hebdo 3/10/91

4 Pour décrire complètement ces textes conversationnels, il faudrait articuler à notre perspective structurale, une perspective interactive: l'exemple 2 met en évidence le fait que la locutrice ici M. poursuit à sa propre initiative le discours de V., parce qu'elle fait l'hypothèse que le tour de parole de V. doit être précisé, ou complété de quelque manière que ce soit. Une description complète de ces phénomènes d'enchaînement par complétion qui aboutissent à la co-construction de textes conversationnels devrait ainsi intégrer des observations de nature interactive (pour une première tentative d'intégration des perspectives structurale et interactive, voir JEANNERET (1991)).

### Exemple 6<sup>5</sup>

- F.R. (...) La société de consommation qui en résulte incite le cinéma à avoir une vision hédoniste de la société, à gommer les problèmes graves de l'existence...
- J ... à ignorer les exclus
- F.R. Effectivement, le cinéma qui s'occupait des hommes privés de liberté ou de moyens de vivre est devenu une rareté. (...)
- Entretien avec Francesco Rosi, *Le Monde* du 7/4/1992.

Ces exemples permettent de mettre en évidence l'importance de la syntaxe dans ces processus de complétion. Nous ferons en effet l'hypothèse que les textes conversationnels formés par la série des tours de parole (deux tours pour les exemples 4, 5 et 6) qui sont la suite les uns des autres se structurent essentiellement<sup>6</sup> sur une base syntaxique. La syntaxe offre ici un format qui permet parallèlement au locuteur de s'exprimer et à l'interlocuteur d'accéder à des indications sur ce qui devrait suivre. Certaines constructions syntaxiques sont assez apparentes et explicites pour pouvoir être appréhendées dans leur totalité avant même qu'elles ne soient parvenues à leur terme<sup>7</sup>. L'intérêt de cette vision syntaxique réside pour nous en ce qu'elle s'articule à une vision interactive. Il nous semble en effet que l'on touche là à des phénomènes qui mettent en relation d'une manière originale syntaxe et interaction.

En simplifiant beaucoup on peut, nous semble-t-il, ramener les points de vue qui tentent d'articuler syntaxe et interaction à deux grandes tendances: la première souligne les identités structurelles entre syntaxe et conversation en s'appuyant sur la connaissance des phénomènes syntaxiques pour prédire des phénomènes conversationnels. Nous pensons ici aux travaux de Rubattel, notamment RUBATTEL (1989). La seconde subordonne la syntaxe à l'interaction. Nous pensons ici aux approches communicatives dans la didactique des langues. Ce second courant est critiqué par exemple dans PY (à paraître): «L'interaction n'est pas seulement une locomotive qui tirerait la grammaire derrière elle; elle fournit une partie au moins des

5 Les exemples 5 et 6 sont tirés d'entretiens publiés dans des journaux. Nous les avons conservés dans notre corpus parce qu'il nous a semblé que leur caractère dialogal (au sens technique de ROULET et al. 1985) était un critère de pertinence suffisant pour l'étude syntaxique que nous menons ici.

6 Nous n'affirmons pas que seule la syntaxe est déterminante ici: l'intonation du tour de parole complété doit jouer un rôle central.

7 Nous nous situons ici dans un point de vue proche des *grammaires à états finis* (СНОМСКУ 1969).

schèmes qui appellent et rendent possible tout à la fois la construction de micro-systèmes grammaticaux». Cette critique nous semble ouvrir un champ de réflexions pour repenser les rapports entre syntaxe et interaction. On pourrait ainsi considérer que la syntaxe «informe» elle aussi la structure de l'interaction et qu'un apprenant utilise certains des micro-systèmes grammaticaux qu'il a à sa disposition pour, par exemple, profiter d'une place transitionnelle.

Nous nous proposons ainsi de réexaminer les rapports entre syntaxe et interaction en mettant en évidence le rôle que joue la syntaxe dans les enchaînements du type co-énonciation par complétion<sup>8</sup>. Ainsi, nos exemples 3 et 5 présentent un enchaînement sur une comparative: *il n'y a pas de raisons que ce soit plus difficile* (Adeline) *pour des Français* [ ] (Maria) [absolument] (Adeline) *que le français* [pour les Polonais (rires) (Maria) exemple 3) et *le système n'est pas du tout aussi rigide...* (C. B.) ... *que le discours* (M. B.) (rires) (exemple 5). Nous nous trouvons ici dans le format comparatif le plus courant, celui de l'adjectif, dans lequel on compare le degré d'une propriété – ici le caractère *difficile* ou *rigide* – attribuée à deux termes différents. L'apport du second locuteur consiste à amener le deuxième terme<sup>9</sup> – *le français* ou *le discours*.

Pour l'exemple 4, en revanche, la complétion se fait par l'intermédiaire d'une reformulation: *c'est-à-dire* donne une instruction de reformulation, comme d'ailleurs le *pourtant* de l'exemple 3 donne une instruction de structure concessive. Nous pensons que vient s'articuler à ces instructions d'ordre pragmatique une structuration syntaxique: dans l'exemple 4 le pronom clitique *lui* du tour de parole de B est lié comme le pronom clitique *le* du tour de parole de A à *le mec il est bien sapé*. La construction syntaxique, notamment la dislocation à gauche mise en place par A, sert de guide à B et réduit le champ des complétions possible (pour une étude sur les liens entre structuration syntaxique et communicative dans le cas de la dislocation à gauche voir GELUYKENS (1992)). Remarquons néanmoins que notre point de vue n'est pas centré sur les stratégies de complétion du

8 Il va de soi qu'un locuteur qui termine un tour de parole initié par un autre tire parti, pour réussir sa complétion, de bien d'autres informations que les seules informations syntaxiques. Nous nous limitons ici aux indices syntaxiques à l'exclusion de tous les autres.

9 Bien que l'énoncé de l'exemple 3 sous-tende une comparaison un peu plus complexe puisqu'on pourrait dire qu'elle est à deux arguments: une langue X plus difficile pour les locuteurs natifs de la langue Y que la langue Y pour les locuteurs natifs de la langue X.

sujet<sup>10</sup>, il est uniquement structurel: nous considérons qu'avant de se pencher sur le sujet et ses stratégies, il faut se pencher sur les résultats de ses choix, pour analyser le matériau linguistique produit.

Quant à l'exemple 6, il permet de mettre en évidence une structuration syntaxique par énumération: *incite le cinéma à avoir une vision hédoniste de la société, à gommer les problèmes graves de l'existence... (F.R.)... à ignorer les exclus (J.)*. Parallèlement à cet exemple 6, on peut penser avec LERNER (1991) que des enchaînements par complétion seront favorisés dans les cas de format syntaxique à deux temps (ou à plus de deux temps), du type si X alors Y, au lieu de X, Y. On peut faire également l'hypothèse que toutes les formules donnant des indications sur la structure du discours à venir, du type: *il y a deux problèmes, premièrement, j'aimerais dire deux choses*, etc. désignés par COUTHARD (1977: 55) par la notion «d'outils de préstructuration» (cité d'après KERBRAT-ORECCHIONI (1990: 167), joueront également un rôle de facilitation de ces enchaînements par complétion.

Par ailleurs la syntaxe devrait permettre en outre de repérer les points de complétion possibles dans un tour de parole. Ces points de complétion seraient déterminés par la nature de la construction syntaxique. D'une manière semblable au fonctionnement des places transitionnelles, qui relèvent de l'interaction, les points de complétion pourraient n'être que potentiels: un interlocuteur pourrait compléter mais n'y serait jamais obligé. Il est probable que si l'on parvenait à formuler des règles sur la nature des contextes syntaxiques dans lesquels pourrait apparaître un point de complétion, ces résultats pourraient être applicables à d'autres objets – nous pensons ici aux contextes d'apparition de segments polyphoniques ou de marques transcodiques.

Nous nous proposons donc en conclusion de faire une syntaxe de l'oral articulée à une conception interactionnelle du langage. Il nous semble en effet qu'une syntaxe de l'oral monologique – nous pensons ici aux travaux de Blanche-Benveniste et de son équipe (voir BLANCHE-BENVENISTE & JEANJEAN 1987 pour une bibliographie) – s'abstrait des conditions d'énonciation de l'oral et opère par là-même une idéalisation qui la prive d'informations pertinentes. Les co-énonciations par complétion sur lesquelles

10 Du point de vue des stratégies du sujet, nous aurions besoin pour décrire correctement le mode de structuration syntaxique d'un modèle qui considérerait la structure du tour de parole comme une suite de positions pouvant être occupées par un certain nombre de morphèmes, le nombre de candidats possible à la complétion se restreignant au fur et à mesure que s'allonge le tour de parole. Ce genre de modèle syntaxique de la performance – articulé à un modèle de l'interaction – pourrait être un objet de recherche intéressant, bien que lointain.

nous nous sommes penchée ne sont qu'un cas intéressant parmi bien d'autres: il nous a paru exemplaire pour montrer la nécessité d'articuler syntaxe et interaction.

Université de Neuchâtel  
Institut de linguistique  
Séminaire de français moderne  
CH-2000 Neuchâtel

THÉRÈSE JEANNERET

### Références bibliographiques

- BACHMANN, Christian; LINDENFELD, Jacqueline; SIMONIN, Jacky (1981): *Langage et communications sociales*, Paris, Hatier, 223 p.
- BEGUIN-JEANNERET, Thérèse (1988): «Analyse hiérarchique et fonctionnelle du discours: co-énonciation et mouvement discursif conjoint», *Travaux neuchâtois de linguistique* 13, 15-42.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire; JEANJEAN, Colette (1987): *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier érudition.
- CHOMSKY, Noam (1969): *Structures syntaxiques*, Paris, Le Seuil.
- COUTHARD, M. (1977): *An Introduction to Discourse Analysis*, Londres, Longman.
- GELUYKENS, Ronald (1992): *From discourse process to grammatical construction. On left-dislocation in english*, Amsterdam, John Benjamins, 180 p.
- GOFFMAN, Erving (1987): *Façons de parler*, Paris, Minuit, 275 p.
- JEANNERET, Thérèse (1991): «Fabrication du texte conversationnel et conversation pluri-locuteurs», *Cahiers de linguistique française* 12, 83-102.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1990): *Les interactions verbales I*, Paris, Armand Colin 315 p.
- LERNER, Gene H. (1991): «On the syntax of sentence-in-progress», *Language in society* 20, 441-458.
- PY, Bernard (à paraître): «L'apprenant et son territoire: système, norme et tâche», *Aile* 2.
- ROULET, Eddy (1981): «Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation», *Etudes de linguistique appliquée* 44, 7-39.
- ROULET, Eddy (1991): «Vers une approche modulaire de l'analyse du discours», *Cahiers de linguistique française* 12, 53-81.
- ROULET, Eddy et al. (1985): *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang, 272 p.
- RUBATTEL, Christian (1989): «Constituants, fonctions et relations dans la phrase et dans le discours», in: Christian RUBATTEL (éd.), *Modèles du discours*, Berne, Peter Lang, 85-104.
- RUBATTEL, Christian (1990): «Polyphonie et modularité», *Cahiers de linguistique française* 11, 297-310.
- SCHEGLOFF, Emanuel (1968): «Sequencing in conversational openings», *American Anthropologist* 70: 4, 1075-1095.